

**AVIS D’OUVERTURE DE LA PROCEDURE DE PARTICIPATION DU PUBLIC**

***Plan climat Air Energie Territorial de la CC de Pleyben-Châteaulin-Porzay***

Le Plan Climat Air-Energie Territorial (PCAET) est un projet territorial de développement durable qui vise principalement à limiter l’impact du territoire sur le changement climatique, améliorer la qualité de l’air, adapter le territoire au changement climatique pour réduire sa vulnérabilité.

En application de l’article L.123-19 du code de l’Environnement, une procédure de participation du public par voie électronique est organisée afin de recueillir les observations du public sur le projet de PCAET de la Communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay (CCPCP).

**La procédure de participation du public se déroulera du :**

 **7 février 2023 à 9h au 10 mars 2023 à 17h**

Le dossier de consultation comprend notamment le diagnostic territorial, la stratégie, le programme d’actions, l’évaluation environnementale et son résumé non technique, l’avis de l’autorité environnementale (Mrae) et du Préfet de Région ainsi que le mémoire en réponse aux avis formulés.

L’ensemble des pièces du dossier sera consultable sur le site internet de la CCPCP à l’adresse suivante : <https://ccpcp.bzh> et sur support papier à la CCPCP aux heures d’ouvertures au public. Les contributions pourront être transmises par courriel à : pcaet@ccpcp.bzh ou par courrier à l’attention de Madame la Présidente : 9, rue Camille Danguillaume 29150 Châteaulin en précisant la mention « consultation pcaet ».

La personne responsable de la participation du public est la Présidente de la CCPCP. Toute information complémentaire pourra être obtenue auprès de la CCPCP par téléphone au 02 98 16 14 00 ou par courriel : murielle.glehen@ccpcp.bzh

A l’issue de la consultation du public, une synthèse des observations et des propositions sera rédigée. Le PCAET, éventuellement modifié pour tenir compte des avis, sera soumis à approbation du conseil communautaire.